

Le 3 mai 2011

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
800, Place Victoria, bureau 255  
C.P. 001, Tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Yves Fréchette**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 6925  
Télec. : (514) 289-3719  
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

**OBJET :** Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité afin d'obtenir l'autorisation requise pour l'acquisition et la construction d'immeubles ou d'actifs destinés au transport de l'électricité - Projet du Transporteur relatif au raccordement des centrales du complexe de la Romaine au réseau de transport (R-3757-2011)  
Notre dossier : R000387 YF

---

Chère consœur,

La présente donne suite à votre lettre du 2 mai 2011 qui a révisé le calendrier d'audience du dossier décrit en rubrique.

Pour une seconde fois, malgré ses efforts, Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») n'est pas en mesure de produire ses réponses aux demandes de renseignements le 3 mai 2011, tel qu'annoncé dans notre lettre du 2 mai 2011. Ce délai s'explique par un manque de temps, par les vérifications afférentes et l'ampleur des réponses aux questions de la Régie et des intervenants.

De là, le Transporteur demande à la Régie la permission de reporter le dépôt de ses réponses et de lui accorder un délai supplémentaire pour ce faire. Le dépôt des réponses du Transporteur sera fait dans les meilleurs délais possibles. Si la Régie accède à la demande du Transporteur, lors du dépôt des réponses celui-ci suggèrera un calendrier d'audience qui facilitera le bon déroulement du dossier.

Avec égards, cette demande de délai supplémentaire de la part du Transporteur n'a pas d'impact sur la célérité ou l'équité du déroulement de l'audience et nous prions la Régie de l'accueillir.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*(S) Yves Fréchette*

Yves Fréchette

c.c. Intervenants (par courriel seulement)